

ARBRES 28 & Environnement

Assemblée Générale du samedi 22 octobre 2022

Rapport moral du Président Michel COHU

Monsieur Le Maire, Cher Xavier, Merci de nous accueillir dans cette belle ville de Senonches. Nous entretenons avec vous, vos élus, et avec toi, depuis plusieurs années, qui commencent à se compter en décennies, des liens d'amitié et de partage. Partage dans la déclinaison de projets que sous-tend notre commune volonté de défendre et préserver ce patrimoine végétal, particulièrement menacé par le changement climatique.

En ouvrant les travaux de cette assemblée générale, je voudrais tout d'abord vous souhaiter, à vous toutes et tous membres de notre association, la bienvenue et vous exprimer mes chaleureux remerciements pour votre engagement au sein de notre association.

ARBRES 28 & Environnement fonctionne grâce à vous toutes et tous qui donnez de votre temps pour que l'esprit associatif s'affirme dans notre démarche commune en s'appuyant sur des valeurs qui en constitue le fondement.

Une forme de solidarité et de fraternité dans le sens de partager un même idéal en constituent, sans doute, le triptyque fédérateur.

Votre engagement actif et militant permet à ARBRES 28 & Environnement d'occuper une place déjà significative dans notre département et de nous positionner comme force de réflexion et de propositions sur tous les sujets qui concernent, notamment l'arbre en tant que tel, les espaces boisés naturels, leur préservation, et par voie de conséquence la biodiversité qui les accompagnent.

Cette assemblée générale revêt un caractère particulier, étant la première, après celle ayant présidée à la création de notre association, permettant de mesurer le parcours déjà accompli depuis le mois de juillet de l'année passée.

Nous y reviendrons lors de la présentation du rapport d'activités.

Si nos statuts ont reçu l'approbation de l'autorité préfectorale le 30 Juin 2021, le lancement officiel de notre association a eu lieu le 11 novembre de cette même année à Nogent-sur-Eure, en présence de nombreuses personnalités locales et départementales et sous le patronage de Georges Feterman, le Président National de l'association ARBRES REMARQUABLES.

Vous le savez, ARBRES 28 & Environnement est la déclinaison, en Eure-et-Loir de l'association ARBRES REMARQUABLES et s'inscrit, à ce titre, dans les mêmes démarches qui se déclinent dans des actions concrètes qui sont de :

- **De promouvoir le rôle des arbres remarquables dans l'écosystème territorial en agissant sur différents leviers,**
- **En mettant en valeur des arbres considérés comme remarquables en les faisant bénéficier d'un label qui garantit leur protection,**
- **En prenant en compte de l'arbre en tant qu'individu souvent situé dans un ensemble plus vaste de biodiversité forestière, sachant que les forêts occupent une place prépondérante dans la lutte contre le changement climatique et contre la dégradation de la biodiversité.**
 - **En assurant la protection juridique de l'arbre remarquable.**

Toutes actions que nous avons progressivement mises en place en sensibilisant et informant les publics lors de nos diverses interventions, qui souvent venaient en prolongement de la projection du film de Georges Feterman sur « les Arbres et Forêts remarquables ».

Un des axes majeurs de notre démarche, la recherche et l'identification des arbres remarquables Euréliens pouvant être éligibles à une éventuelle labellisation, constitue une démarche importante de nos actions.

-En partenariat avec le Conseil Départemental avec lequel nous avons participé au recensement des arbres remarquables. Nous avons pu identifier quelques sujets qui ne manquaient pas d'intérêt et réunissaient les critères exigés pour être présentés à la commission chargée de ces labellisations.

Sur quatre dossiers étudiés, trois sont revenus avec une appréciation positive.

Ont donc été labellisés pour cette année :

Les trois platanes vénérables et une allée de Tilleuls qui structurent le jardin du château de Maintenon, qui est gérée par le Conseil Départemental.

L'allée de Tilleuls comportant 172 sujets devant le château de la commune de Boullay-Thierry.

Un superbe platane dont le système racinaire encadre la pièce d'eau auprès de laquelle il a été planté, chez un propriétaire privé à Gallardon.

Deux autres dossiers sont en cours d'examen par la commission qui devrait nous apporter une réponse- que l'on souhaite positive – dès le mois prochain.

Il y aura à officialiser ces labellisations , comme il se doit , avec les structures et propriétaires de ces arbres remarquables encore plus remarqués qui ne manqueront pas d'attirer les regards de toutes et tous.

J'en profite pour souligner combien le partenariat initié avec le Conseil Départemental porte ses fruits. Depuis plus d'une année maintenant, nous avons sillonné les routes Euréliennes et accompagné la démarche aboutissant à la création du circuit des arbres remarqués d'Eure-et-Loir. Nous sommes présents dans tous les lieux où l'exposition itinérante est montrée au public, pour projeter le film de Georges Feterman, tel que je l'évoquais précédemment.

Depuis la création d'ARBRES 28 & Environnement, nous avons tissé des relations avec les structures qui intègrent dans leurs démarches toutes les problématiques dans lesquelles, l'arbre, les espaces boisées, leur préservation et gestion raisonnée, la protection de la biodiversité en sont les éléments majeurs, en créant avec elles des synergies partenariales. A ce jour, nous pouvons dire, que forte de sept structures qui partagent les mêmes approches, a été créée une plateforme permettant de croiser nos actions, de les affiner dans leurs déclinaisons et de se projeter dans l'avenir.

De même, avons-nous le plaisir de compter parmi nos adhérents quatre communes dont Senonches. Je profite donc de ta présence, Monsieur Le Maire , Cher Xavier, pour le souligner et dire combien la commune de Senonches qui a la chance d'être nichée dans ce magnifique écrin de verdure, est soucieuse d'en garder la pérennité et d'en sauvegarder l'intégrité.

Il nous est apparu, très rapidement, qu'il nous fallait créer des liens également entre vous toutes et tous, Les adhérents d'arbres 28 & Environnement, et tous les contacts que nous pouvions avoir à titre individuel ou collectif.

Grâce à Bernard Cottin, membre de notre conseil, et qui en est la cheville ouvrière est né le bulletin « Rue des Belles Feuilles ».

Vous en êtes destinataires et pouvez en apprécier les articles qui vous apportent les informations liées à nos activités, mais également, et d'une manière plus générale, une ouverture vers des événements ou problématiques qui impactent le patrimoine végétal.

Sous la conduite d'Anne-Lise David, membre du CA , la construction d'un site internet s'enrichit progressivement et ouvre une fenêtre nécessaire à notre extériorisation vers le monde de la communication.

Cette extériorisation prend d'autres formes puisque nous avons, à plusieurs reprises été amenés, nos deux-vice présidents Gilles Van Peteghem, Bertrand Monthuir et moi-même, à intervenir pour présenter notre association, à la médiathèque de Chartres et dans certaines communes Euréliennes, au fil de l'exposition itinérante du circuit des arbres remarquables, comme je l'ai évoqué précédemment.

Vous en aurez le détail dans la présentation du rapport d'activités dans quelques instants.

Lors d'un colloque à l'Assemblée Nationale , le 5 avril 2019 , notre association Nationale a présenté un document « La Déclaration Des Droits de l'Arbre » qui se déclinent en cinq articles.

L'objectif de cette Déclaration est de rappeler que l'arbre est un être vivant et que par là-même, il a des Droits tout comme les humains ou les animaux.

Ce texte a pour vocation de changer le regard et le comportement des Hommes, de leur faire prendre conscience du rôle déterminant des arbres au quotidien et pour la futur, en ouvrant la voie à une modification rapide de la législation.

Ce texte a déjà été paraphé par plus de deux cent cinquante villes Françaises, marquant ainsi leur attachement et leur volonté à préserver le patrimoine végétal de notre environnement.

Dans notre département c'est également votre ville Monsieur Le Maire, Cher Xavier, qui a été la première à signer cette charte l'année passée.

Vous avez été suivi par la commune de Saint-Georges-sur-Eure et j'ai le plaisir de vous annoncer que le Conseil Municipal de Nogent-sur-Eure, vient à l'unanimité de ses membres de voter favorablement pour la signature de cette Déclaration.

J'en profite pour les remercier, en la personne d'une conseillère présente ici et également membre d'ARBRES 28 & Environnement.

J'ai proposé à Monsieur Le Maire, trésorier de notre association, d'officialiser cette signature lors de la prochaine semaine de l'arbre, en fin du mois de novembre, en y associant, notamment, les enfants des écoles pour la plantation d'un arbre, et la projection d'un film « La puissance de l'Arbre ».

Cette semaine de l'arbre, commence à se dessiner, et vous le savez, Senonches se trouve être partie prenante pour organiser, avec les acteurs locaux, un certain nombre de manifestations qui ponctueront particulièrement ces jours où décroît la lumière.

D'autres communes se positionnent également pour cette semaine de l'arbre, pour planter un ou plusieurs arbres marquant la naissance des enfants sur leur territoire.

ARBRES 28 & Environnement qui a soufflé sa première bougie fin juin dernier poursuit sa croissance en s'enracinant dans le terreau de la connaissance, du partage et de la communication.

Toutes les actions menées, grâce à vos investissements, à vos engagements, nous permettent de regarder l'avenir avec la sérénité nécessaire pour répondre aux enjeux qui se posent à nous et pour lesquels il nous faut continuer, sinon à convaincre, semer la graine du questionnement dans les esprits.

Nous sommes les héritiers d'une planète qui fait et aura à faire face à des défis environnementaux dont nous mesurons déjà les effets sur le patrimoine végétal.

Nous ne réglerons rien tout seul, mais pouvons et devons continuer à apporter toutes nos contributions, toute notre énergie, à l'instar d'autres structures, pour que s'inverse la courbe destructrice de notre qualité de vie.

Pour cela, notre slogan nous le rappelle «Ensemble, plantons un arbre pour l'avenir ».

Michel COHU

